



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

livrets d'épargne

Question écrite n° 84310

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions faites au Premier ministre par les dirigeants de quatre réseaux bancaires dans le domaine du financement du logement social. La généralisation du Livret A permettrait à l'État de disposer de moyens supplémentaires afin d'amplifier ses efforts dans le domaine de la construction de logements sociaux. En effet, ces réseaux bancaires proposent d'appliquer un coût de collecte réduit à 0,8 % contre actuellement 1,3 % pour La Banque postale et 1,1 % pour les Caisses d'épargne. Une telle disposition permettrait d'économiser environ 400 millions d'euros par an, qui pourraient être mobilisés dans le cadre des différents programmes de construction de logements sociaux et d'aide aux opérations de restructurations urbaines. À l'heure où un certain nombre de nos concitoyens connaissent des difficultés de logement, il lui demande dans quelle mesure, il serait aujourd'hui possible de banaliser le Livret A afin de garantir les financements futurs du logement social en France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84310

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 841

Question retirée le : 31 octobre 2006 (Retrait pour cause de question identique)